INAUGURATION ROUTE DE SUISSE, 4 septembre 2021

Monsieur le président du conseil d'Etat,

Monsieur le président du Grand Conseil,

Messieurs les députés au GC,

Madame l'ancienne conseillère d'Etat,

Monsieur l'ancien conseiller d'Etat,

Mesdames et Messieurs les maires et syndic des communes voisines,

Madame la vice-maire, Monsieur le conseiller administratif de Versoix,

Monsieur le président du CM,

Mesdames et Messieurs les conseillères municipales et conseillers municipaux,

Monsieur le représentant des SIG,

Mesdames et Messieurs les représentants des départements de l'Etat de Genève,

Mesdames et Messieurs les mandataires,

Chères citoyennes, chers citoyens,

Dire que la requalification de la route de suisse, à Versoix, s'inscrit dans l'histoire avec un grand H, n'est pas un élément de langage. Nous en voulons pour preuve cette extraordinaire découverte que nous devons au service cantonal d'archéologie qui, entre mars et juillet de cette année, a mis au jour à 1 kilomètre d'ici, les vestiges de la via romana qui traversait Versoix, et qui reliait Genève à Nyon. A l'époque, au 1^{er} siècle de notre ère, cet axe routier le long des rives du Lac Léman avait été le fait de l'empereur Trajan. Aujourd'hui c'est la République et canton de Genève qui en assure le tracé et la restauration.

Et comme en cette fin d'été les événements historiques semblent aller par deux, je voudrais me réjouir avec vous d'avoir pu la semaine dernière assister à l'inauguration de la Nouvelle Comédie. A cette occasion, la dramaturge et comédienne Rebecca Balestra a présenté un extrait de son spectacle *Olympia*, intitulé, quelle coïncidence ! *Nach Versoix*, sur une musique d'Andrès Garcia et jouée au piano par Grégory Régis et dont l'un de ses vers nous dit :

Ich wäre venire nach Versoix par la Route Suisse

La Strada Svizzera

Prier Santo Christophe patron du voyage

De nous porter à travers la peuf des travaux les trous de chantier

À travers les routes déviées qui n'ont plus qu'un sens

Ce soir-là M. Kanaan, conseiller administratif en charge de la culture, a parlé de miracle, en évoquant l'aboutissement du projet de Nouvelle Comédie, démarré il y a un peu plus de 30 ans. Je pense que pour nous, autorités de Versoix, la rénovation enfin terminée de ce tronçon de route, qui traverse notre commune, peut également être qualifiée de petit miracle.

Car à Versoix, il ne s'agit pas de 30 ans, comme pour la comédie de GE, mais d'un siècle.

Un siècle que, selon les archives communales, les autorités de Versoix réfléchissent à améliorer la circulation notamment dans le périmètre du bourg où elle était particulièrement difficile. En ce temps-là, on envisageait même une nouvelle route cantonale qui serait passée par la gare. Au lieu de cela, en 1939, une autre idée fit l'unanimité, et le CM de Versoix demanda à l'Etat de GE de pouvoir élargir la route... en démolissant les maisons situées côté Jura de la chaussée. Le trafic en fut temporairement facilité.

Vingt ans plus tard, en 1958, la chronique dit que la circulation s'est intensifiée au point que traverser le centre du Bourg devenait périlleux. Les réflexions sur une route d'évitement sont remises sur le tapis pour être abandonnées <u>définitivement</u> en 1997! Cet abandon était conditionné à un impératif catégorique, celui d'un réaménagement complet de la route de Suisse. C'est là qu'a débuté le long parcours semé d'embûches qui nous a conduit à pouvoir célébrer aujourd'hui, 4 septembre 2021, après 4 années de travaux éprouvants, une traversée toute neuve et enfin maîtrisée de notre belle commune lacustre.

Permettez-moi de ne pas m'étendre sur les détails et les procédures attachées à cette réalisation, prévue d'abord sans piste cyclable, puis identifiée comme un axe prioritaire dans le plan directeur de la mobilité douce. Aujourd'hui piétons, vélos et véhicules motorisés se partagent notre nouvelle via Romana, enfin plus exactement, notre nouvelle via Elvetica.

D'autant plus Elvetica que je veux profiter de l'occasion pour adresser les remerciements de la commune de Versoix à la Confédération, pour les près de 700'000 francs de manne fédérale qui lui ont été accordés dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois et tout particulièrement genevois, puisque je rappelle que cette voie urbaine structurante est placée sous la responsabilité de la république et canton de Genève et que sa requalification a été inscrite dans le plan directeur cantonal.

Pour l'anecdote, alors que le CM de Versoix attendait depuis longtemps que cette route pleine de nids de poule soit enfin rénovée, on dit que les choses sérieuses ont véritablement débuté lorsque l'un de mes prédécesseur, impatient de voir avancer les choses, Monsieur Claude Genequand fit monter le conseiller d'Etat, Monsieur Luc Barthassat sur le siège passager de son véhicule et l'emmena traverser Versoix, en s'assurant de n'éviter aucun des nids de poule que les cyclistes prenaient grand soin d'esquiver.

Aujourd'hui nous y sommes et je me réjouis en compagnie de Monsieur le conseiller d'Etat Serge Dal Busco d'aller couper le ruban rituel qui marque le point d'orgue d'une collaboration exemplaire entre la commune de Versoix, le canton de Genève et les Services Industriels de Genève qui ont profité de ce chantier pour rénover toutes les infrastructures en sous-sol, Monsieur Collignon en parlera tout à l'heure. Pour les autorités de Versoix cette collaboration a été d'autant plus fructueuse qu'elle a permis, dans le cadre des travaux, de procéder au réaménagement notamment de la place du Bourg et du parc des Anciens Bains.

La rénovation de la place du Bourg a donné lieu à un processus de concertation qui a conduit à son décloisonnement de façon à en faire une place polyvalente, dédiée au confort des citoyens et à la convivialité. Quant au parc des Anciens Bains, l'accès au lac y a été facilité et le lieu aménagé pour que le promeneur puisse s'y prélasser.

Avant de conclure, je tiens à remercier, au nom des autorités de Versoix, toutes les personnes sans le concours desquelles ce projet n'aurait pas abouti :

Les membres du conseil d'Etat de la législature 2013-2018 qui a déposé le projet de loi en juillet 2015

Les membres de l'actuel Conseil d'Etat qui a suivi le dossier,

Les députés du grand conseil qui ont voté ce projet de loi en juin 2016

Les membres du conseil administratif de Versoix, Madame Ornella Enhas, Messieurs Claude Genequand, Patrick Malek-Asghar et Cédric Lambert,

Les conseillères et conseillers municipaux de Versoix qui ont voté le crédit de 9mio en décembre 2016.

Madame Marine Persin, Messieurs Christian Gorce et Romain Von Roth de l'office cantonal du génie civil

Messieurs Thierry Messager, Benoit Lacas et Pierre Philipparie de l'office cantonal des transports

Les ingénieurs de SOLFOR, Messieurs Koerber et Chassot

Les architectes de Robyrortis, Madame Robyr et Monsieur Camesi

L'entreprise HKD Géomatique SA

Le paysagiste de l'entreprise Henchoz Architectes Paysagistes Monsieur Paccot,

les services communaux de Versoix : Monsieur Christophe Kobler ancien chef du service de l'urbanisme

Monsieur Michel Armand-Ugon, chef du service des travaux-voirie

Madame Nadia Daouas, du service de la communication

Le sergent-major et chef de poste Monsieur Patrick Briffaz et le sergent Jean-Michel Dubuis de la police municipale

le secrétariat général, Messieurs Lavanchy et Séchaud,

Monsieur Alex Goldenberg, chef du service des manifestations pour l'organisation de la fête d'aujourd'hui

Madame Sabine Dubois responsable de la promotion économique municipale

enfin toutes les habitantes et habitants de Versoix et des alentours qui ont vu leurs habitudes bousculées pendant de longs mois,

les commerçants de Versoix qui ont subi les désagréments de ce gigantesque chantier et tous les travailleurs qui ont contribué à la réalisation de cette ambitieuse entreprise.

Pour conclure, je voudrais rappeler que cette route de Suisse qui, de tout temps, a divisé le territoire communal, est aujourd'hui devenue un nouvel espace public, un élément constitutif de la ville qui dialogue avec son environnement. Cette métamorphose vise à favoriser l'appropriation sociale des voiries, à améliorer la sécurité des usagers et à renforcer l'attractivité et l'animation des espaces publics urbains. Aujourd'hui 4 septembre 2021, plus de déviations, plus de pelleteuses, plus de sens unique, la voie est libre!